

SOLIDARITÉS

ACTION SOCIALE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 9 décembre 2015 portant nomination à la commission centrale d'aide sociale

NOR : AFSA1530920A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,
Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article L. 134-2;
Vu la décision du Conseil constitutionnel n° 2012-250 QPC du 8 juin 2012;
Vu les lettres de démission de M. Dominique GOUSSOT en date du 9 novembre 2015 et de
Mme Evelyne ERDMANN en date du 16 novembre 2015,

Arrête :

Article 1^{er}

Il est mis fin, à leur demande, aux fonctions de rapporteurs à la commission centrale d'aide sociale de M. Dominique GOUSSOT et de Mme Evelyne ERDMANN.

Article 2

Mme Raquel DAS NEVES est nommée rapporteure auprès de la commission centrale d'aide sociale, en tant que personne particulièrement compétente en matière d'aide ou d'action sociale.

Article 3

Le directeur général de la cohésion sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 9 décembre 2015.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de la cohésion sociale,
J.-P. VINQUANT